

Flashes – 11.10.17

France : les syndicats inquiets du lobbying d'Engie pour la fin des TRV

En France, le syndicat FNME-CGT affirme avoir eu connaissance des propositions faites par Engie au gouvernement concernant le marché de l'énergie. Le groupe propose l'adoption rapide d'une loi programmant l'extinction des tarifs réglementés de vente (TRV) de gaz et d'électricité. Engie en déduit trois conséquences : la fin des contraintes pesant sur Engie en matière de sécurité d'approvisionnement, ce qui allègerait ses coûts ; l'ajustement de ses effectifs (suppression des emplois affectés aux TRV, soit environ 800 postes, selon la CGT) ; et la suppression du statut des IEG pour l'activité commerciale du groupe. Engie suggère une période de transition de six ans pour organiser la fin des TRV. Les éléments rapportés par la CGT sont corroborés par la *Lettre A*, qui indique avoir pu consulter une lettre adressée par Isabelle Kocher, directrice générale du groupe, début septembre, à Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique et solidaire.

P.-B. : nouvel abaissement du plafond de production à Groningue

Aux Pays-Bas, la production du gisement de Groningue va connaître une enième réduction volontaire. Le gouvernement a en effet annoncé un abaissement de 1,5 Gm³/an de son plafond de production, d'ici à 2021. La nouvelle limite sera fixée à 20,1 Gm³/an, contre 21,6 Gm³ actuellement. L'objectif est encore et toujours le même : il s'agit de limiter l'activité sismique dans la région. En effet, la recrudescence des secousses ces dernières années est probablement liée à l'extraction gazière. Ces tremblements de terre ont provoqué la colère des populations locales, qui ont entrepris des actions collectives en justice, avec le soutien des élus locaux. En 2015, le Conseil d'Etat a obligé le gouvernement à renforcer son action préventive sur cette question, d'où cet abaissement continu de la production. Cela n'empêche pas les séismes de se produire, mais ils ont tendance à être moins forts qu'auparavant. Rappelons qu'en 2013, quelque 54 Gm³ avaient été extraits de Groningue.

France : le port de Bordeaux aura son unité de méthanisation

Le Grand Port maritime de Bordeaux a signé, le 11 octobre, un accord de partenariat avec Cap Vert Energie (CVE), un producteur indépendant d'énergies renouvelables, pour développer, à un horizon de trois ans, une unité de méthanisation sur le port. Le biométhane sera injecté dans le réseau de transport de gaz naturel et directement valorisé pour les usages les plus proches (process industriel et mobilité). CVE a pour objectif d'atteindre une puissance installée de 18 MW d'ici à 2022 en France. Le groupe compte aujourd'hui une unité en exploitation, une unité en construction et une quinzaine de projets à l'étude, pour une capacité de 14 MW au total. Il développe notamment le projet Equimeth de méthanisation territorial à Ecuelles, près de la forêt de Fontainebleau. L'unité devrait démarrer en 2020 et produira entre 220 et 250 Nm³/h de biogaz.

France : la loi sur la fin des hydrocarbures est votée par les députés

En France, les députés ont voté hier, à une large majorité (338 voix pour et 92 voix contre), le projet de loi mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures en France en 2040. De nombreux amendements ont été apportés au texte. La production pourra ainsi être poursuivie au-delà de 2040 si l'industriel titulaire d'un permis n'est pas rentré dans les frais engagés pour la recherche. Le projet de loi prévoit aussi des dispositions diverses relatives à l'énergie (**Gros plan** du 3.10.17). Il introduit notamment la notion de « réseaux intérieurs des bâtiments » (article 5 bis). Le texte sera examiné au Sénat à partir du 7 novembre.

France : 1^{re} station GNV sur le réseau Avia, avec Primagaz

Le 5 octobre, Avia et Primagaz ont inauguré une station GNV (GNC et GNL) sur l'aire d'autoroute de Beaune-les-Mines, près de Limoges. C'est la première station installée sur le réseau de stations-services d'Avia, qui en compte 708 en France, dont 68 autoroutières. Un accord de partenariat lie Primagaz et Avia pour la réalisation de quatre stations de chargement, les trois autres se situant près de Montélimar, à Lyon et à Montauban. A terme, Avia vise 20 stations GNV à l'horizon 2020 et Primagaz de même.

En bref

- ◆ Le nouveau règlement de l'Union européenne (UE) sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz a été adopté par le Conseil le 9 octobre (**Flashs** du 19.09.17). Il entrera en vigueur quatre jours après sa publication au Journal officiel de l'UE.
- ◆ Christian Normann a été nommé directeur général d'**Enerlis**, société de services en efficacité énergétique et environnementale active en France auprès des bailleurs privés ou publics, des collectivités locales, des copropriétés et des entreprises.
- ◆ En France, **Luciole**, l'association regroupant des PME spécialisées dans les services à l'énergie (Effy, Opéra Energie, Deepki, Qarnot, Eqinov), demande au gouvernement de proposer rapidement un nouveau texte, clair et cohérent, « pour accélérer la mobilisation des acteurs du secteur tertiaire vers la transition énergétique du parc français ». Le 11 juillet 2017, le Conseil d'Etat a suspendu définitivement un décret rénovation tertiaire, suite à un recours déposé par des associations professionnelles. Luciole rappelle que « l'objectif poursuivi d'une meilleure performance environnementale n'a jamais été contesté par les détracteurs du décret, qui dénonçaient surtout le manque de clarté de la méthode et les délais intenable ».